

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

## RÈGLEMENT 2020-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-09 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA GESTION DES VOIES PUBLIQUES

Lors d'une séance tenue le 3 août 2020, le conseil municipal a adopté le règlement 2020-04 modifiant le règlement 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 5 août 2020.

Kyanne Ste-Marie Directrice générale